

MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) - FORMATION OBLIGATOIRE À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - 50 À 299 SALARIÉS

Durée	5 jours	Référence Formation	6-SP-CSE2
-------	---------	---------------------	-----------

Objectifs

Cerner les différentes attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail

S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

Participants

Tous les membres du personnel élus, titulaires et suppléants du CSE

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Les réclamations individuelles ou collectives
- La promotion de la santé, la sécurité et les conditions de travail

Les attributions du Comité Social et Economique

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Notions de vocabulaire : dangers, risques, prévention, protection, etc

Les grandes bases de la prévention

- Acteurs institutionnels
- Acteurs externes : CARSAT, Inspection du travail, services interentreprises de médecine du travail, INRS, organismes qualifiés
- Acteurs internes et IRP
- Modalités de création d'un CSE
- La CSSCT

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail en France et dans l'entreprise

- Le DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- Bilan et programme annuel, etc
- La base de données économiques, sociales et environnementales

Les outils et documents

- Aspects juridiques et documentaires
- - Sources de droit (Code du travail, Code civil, Code pénal)
- Textes réglementaires de référence
- Obligations et responsabilités
- Faute inexcusable (employeur, encadrement et salarié)
- Délégation de pouvoir

Fonctionnement et attributions du CSE

- Connaître les risques (liste des risques INRS, Risque chimique, TMS, risques spécifiques à l'entreprise)
- Les facteurs potentiels d'accidents
- Analyser une situation de travail, méthodologie d'étude de poste (5M, QQQQCCP, ITAMAMI, ISHIKAWA)
- Différents supports d'aide à l'analyse
- Les moyens d'observation, les échanges avec les salariés
- L'accueil des nouveaux embauchés
- Savoir élaborer des propositions (plan d'action) et argumenter en réunion

Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel :
Méthodes d'analyse
- par l'arbre des causes
- Utilisation des données anthropométriques et abaques
- Critères de sélection des mesures de prévention et proposition d'actions correctives
- Les risques psychosociaux
- - Détection
- Analyse
- Mesures de prévention

Évaluer les risques professionnels par l'analyse d'une situation de travail pour les prévenir

- Notions de pénibilité au travail
- La prise en compte de la pénibilité
- Les plans d'action de prévention

Être force de proposition en matière de sécurité, de santé, d'hygiène et d'amélioration des conditions de travail

- Les obligations, le C2P



CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2025